

LA PROMOTION DU CONSTITUTIONNALISME PAR
LA LIMITATION DES MANDATS EN AFRIQUE :
LE ROLE DES FEMMES ET DES JEUNES AFRICAINS

Préparé par :



AFRICAN NETWORK OF CONSTITUTIONAL LAWYERS
RÉSEAU AFRICAIN DE DROIT CONSTITUTIONNEL
REDE AFRICANA DE JURISTAS CONSTITUCIONALISTAS

Le Réseau Africain de Droit Constitutionnel (ANCL) souhaite remercier le Dr Adem Kassie Abebe, le Dr Elvis Fokala et Yvonne Anyango Oyieke pour avoir conceptualisé et dirigé le développement de la série de publications politiques sur des thèmes sélectionnés concernant la promotion du constitutionnalisme et l'alternance du pouvoir par le biais de la limitation des mandats. L'ANCL reconnaît également le soutien du professeur Serges Alain Djoyou, du docteur Laura-Stella Enonchong, de Vanja Karth et du docteur Azubike Onuoraoguno.

Ce document politique a été rédigé par Victoria Miyandazi, qui est Knight Fellow en recherche juridique et constitutionnelle à l'Institut de recherche juridique et constitutionnelle de l'Université de St Andrews. Elle a été chargée de cours à l'université d'Embu, rédactrice et chercheuse à l'Oxford Human Rights Hub, et chercheuse juridique au Kenyan Judiciary Committee on Elections. Elle est avocate à la Haute Cour du Kenya.

LE RÔLE DES FEMMES ET DES JEUNES AFRICAINS DANS LA PROMOTION ET LA DÉFENSE DE L'ALTERNANCE PACIFIQUE AU POUVOIR PAR LA LIMITATION DES MANDATS

DÉVELOPPÉ PAR LE RÉSEAU AFRICAIN DE DROIT CONSTITUTIONNEL

I. Introduction

Bien que la plupart des États, qui ont adopté le régime présidentiel comme système politique de gouvernement, limitent le nombre de mandats de leurs présidents à deux, la mesure dans laquelle cette règle est respectée varie. La limitation du nombre de mandats présidentiels dans les systèmes constitutionnels africains post 1990 — 33 des 48 constitutions prévoyaient une telle limitation — a suscité un optimisme quant à la démocratie et au constitutionnalisme sur le continent,ⁱ et a effectivement permis une alternance régulière et pacifique au pouvoir à un niveau sans précédent. Néanmoins, le phénomène post-indépendance de « *président à vie* » n'a pas disparu avec des présidents en exercice qui prolongent, ignorent ou suppriment complètement les limitations de mandats, au mépris des principes d'alternance au pouvoir dans le cadre constitutionnel et politique.ⁱⁱ

Entre avril 2000 et juillet 2018, les clauses de limitations du nombre de mandats présidentiels ont été modifiées 47 fois dans 28 pays africains. Parmi ces modifications, 23 changements dans 19 pays ont renforcé la limitation des mandats en imposant des limites temporelles plus strictes sur les mandats présidentiels, tandis que 24 changements dans 18 pays ont supprimé ou assoupli les limitations.ⁱⁱⁱ Tout cela est préoccupant pour la population, puisque plus de 75% des citoyens des pays africains sont favorable à la limitation des mandats présidentiels à deux.^{iv}

Au-delà de la croyance (illusoire) en leur propre indispensabilité, la lutte pour maintenir le contrôle sur les avantages obtenus par l'abus de pouvoirs des présidents en exercice, la crainte d'éventuelles conséquences à la fin de leur mandat — notamment la perte du pouvoir, la confiscation des richesses et des gains matériels amassés ainsi que d'éventuelles poursuites pour violations des droits de l'homme — renforcent la détermination des présidents en exercice à s'accrocher au pouvoir.^v Dans la plupart des cas, les mandats présidentiels excédant deux mandats consécutifs sont souvent marqués, à chaque mandat, par la consolidation du pouvoir et de l'influence, la dictature, la corruption, le clientélisme, la politique ethnique, la domination personnelle et divers abus de pouvoir pour sécuriser et prolonger la durée du mandat.^{vi}

A la différence de ce qui se passait avant les années 1990, aujourd'hui, « *lorsque les présidents cherchent à outrepasser la limitation des mandats, ils le font généralement par des moyens légaux — modifications de loi ou de la constitution — au lieu d'ignorer simplement la loi* ». ^{vii} De tels changements constitutionnels, en apparence corrects, fréquemment instigués par le président en exercice et les élites dirigeantes, s'opèrent souvent dans un contexte où les institutions cruciales, comme le parlement et le système judiciaire, sont faibles et ont pour conséquence de les affaiblir davantage. ^{viii} Cet

affaiblissement des centres alternatifs du pouvoir est crucial, car le succès des partis d'opposition et des citoyens qui s'opposent à la tentative d'un dirigeant d'obtenir un troisième mandat dépend de « *la mesure dans laquelle l'Exécutif est contraint par des contrôles et des contreponds institutionnels*. » ^{ix} La modification ou la suppression de la limitation des mandats est aussi étroitement liée aux discussions sur la démocratie, car l'alternance régulière au pouvoir exécutif, y compris par limitation des mandats, est un indicateur clé de la consolidation démocratique. ^x Par ailleurs, cela soulève la question de savoir comment les pays africains peuvent parvenir à la stabilité constitutionnelle à long terme face à des présidents qui manipulent la constitution pour prolonger leurs mandats.

Les tentatives de contournement ou de suppression de la limite des mandats se heurtent souvent à l'opposition de divers protagonistes et n'aboutissent pas toujours. Cet article examine en particulier le rôle des femmes et des jeunes dans la défense de la limitation du nombre de mandats présidentiels et de son respect. Les femmes et les jeunes se sont révélés être les deux des groupes les plus éloquents et les plus vulnérables dans la résistance à la modification et à la suppression de la limitation des mandats présidentiels en Afrique. Comment s'engagent-ils dans ce combat et quels précieux enseignements peut-on tirer de leurs efforts ?

Dans cette optique, la partie II examine les efforts déployés par les femmes et les jeunes dans divers pays africains pour exiger une gouvernance adéquate et responsable et pour empêcher les présidents en exercice de contourner la limitation des mandats, à travers notamment les tripatouillages constitutionnels. Cette partie comprend des études de cas sur la manière dont les femmes et les jeunes ont posé les préoccupations, se sont lancés dans leurs initiatives et les stratégies qu'ils ont employées. Elle examine en particulier les protestations, les campagnes et les autres stratégies utilisées par les jeunes et les femmes au Soudan, au Sénégal, au Burkina Faso, en Ouganda et en Zambie. La partie III examine les principales conclusions tirées de la discussion présentée dans la partie II et formule des recommandations sur la manière de renforcer le rôle des femmes et des jeunes dans la promotion et la défense d'une alternance régulière au pouvoir et de la limitation du nombre de mandats présidentiels. La Partie IV est consacrée à la conclusion.

II. Comment les femmes et les jeunes africains contestent-ils la modification de la limitation du nombre de mandats présidentiels ?

Dans de nombreux pays africains, les conceptions patriarcales de la gouvernance se traduisent souvent par la

marginalisation des femmes dans la sphère politique, exacerbant ainsi le lourd fardeau socio-économique auquel elles sont confrontées en raison des rôles sexistes qui les confinent principalement à des tâches domestiques.^{xi} Les femmes ont donc participé activement aux mouvements d'opposition à la prorogation des mandats présidentiels, utilisant ces plateformes non seulement pour protester contre la mauvaise gouvernance, mais aussi pour plaider pour des réformes politiques et sociales telles que l'égalité des sexes et la participation politique.

Les jeunes, c'est-à-dire les personnes âgées de 15 à 35 ans,^{xii} représentent l'essentiel de la population africaine. En 2019, 60% de la population africaine avait moins de 25 ans et l'âge moyen sur le continent en 2020 était de 19,8 ans, positionnant ainsi l'Afrique comme le plus jeune continent du monde.^{xiii} Cependant, une grande partie d'entre eux sont au chômage ou sous-employée.^{xiv} En outre, 40% des jeunes estiment que leurs conditions de vie sont désastreuses et plus de 60% des africains pensent que leurs gouvernements ne répondent pas de manière adéquate aux préoccupations des jeunes.^{xv} La marginalisation et l'exclusion des jeunes des processus de développement dans bon nombre de pays africains les ont contraints à s'engager dans des luttes contre leurs gouvernements pour obtenir des changements systémiques.^{xvi}

Le Soudan

Le Soudan a été sous un régime autoritaire pendant des décennies avec le Président Omar Al-Béchir qui a régné sur le pays pendant 30 ans (1989-2019) après s'être emparé du pouvoir par un coup d'Etat en 1989.^{xvii} En 2005, une nouvelle Constitution a introduit une limite de deux mandats présidentiels.^{xviii} Cependant, le parti au pouvoir a proposé Al-Béchir pour un troisième mandat en 2018, ce qui, en plus des difficultés économiques et autres troubles, a déclenché une résistance et subséquemment des manifestations populaires. La révolution a commencé dans une ville éloignée de la capitale Khartoum, déclenchée par la hausse du coût de la vie et la perception de l'autoritarisme du gouvernement, du mépris envers les jeunes et les femmes, de la corruption et de la violence.^{xix} Les femmes et les jeunes ont joué un rôle important dans la révolution de décembre 2018 à avril 2019, qui a finalement conduit à l'éviction du président Al-Béchir.^{xx}

La jeunesse soudanaise, qui représente plus de 68% de la population, et les femmes, qui en constituent 50%, ont longtemps été marginalisées sur le plan politique.^{xxi} Les comités de résistance de quartier, formés par les jeunes et les femmes, ont été les réseaux de base pour la mobilisation des protestataires. Ces comités sont nés des précédentes insurrections de 2013 et ont opéré hors du contrôle des autorités.^{xxii} Ils ont constitué la base de l'Association Professionnelle Soudanaise (APS) composée du Comité Central des médecins soudanais, du Réseau des journalistes

soudanais et l'Alliance des juristes démocrates.^{xxiii} Les protestations de masse étaient principalement menées par des étudiants, les médias sociaux ayant joué un rôle crucial dans l'organisation et la mobilisation des participants.^{xxiv}

Les femmes ont également joué un rôle important dans l'insurrection soudanaise, dépassant leur participation dans les soulèvements précédents de 1965 et 1985.^{xxv} On estime que plus de 70% des manifestants dans tout le pays étaient des femmes.^{xxvi} En plus de s'opposer au régime tyrannique, elles ont particulièrement protesté contre les violences faites aux femmes, notamment les viols et la loi liberticide sur l'ordre public imposée par le gouvernement de Al-Bachir. Cette loi impose des règles strictes sur la tenue vestimentaire des femmes, telles que le port du foulard et l'interdiction de porter des pantalons. Elle restreint aussi les interactions des femmes avec les hommes qui ne sont pas leur famille.^{xxvii} Les militantes et les féministes ont été menacées de mort, détenues et violemment battues. Par conséquent, en plus de réclamer un régime démocratique, leur participation aux manifestations contre le gouvernement visait aussi à défendre les droits des femmes et à exiger leur prise en compte et leur protection.^{xxviii}

L'image iconique de Alaa Salah, 22 ans, vêtue d'un « *toub* » traditionnel soudanais, à la tête des manifestants anti-gouvernement à Khartoum, a été largement diffusée sur les plateformes des réseaux sociaux. Le hashtag #SudanUprising (soulèvement au Soudan) a été repris partout avec sa photo, suscitant un soutien national et international considérable à la révolution.^{xxix} Malgré la coupure de l'internet par le gouvernement, les jeunes ont ingénieusement utilisé le Réseau Virtuel et Privé (VPN) pour contourner le blocage et diffuser des messages sous le hashtag #KeepEyesOnSudan (Gardez les yeux ouverts sur le Soudan).^{xxx}

Les manifestations conduites par les jeunes et les femmes ont permis l'émergence des Forces pour la liberté et le changement du Soudan, une coalition de groupes politiques et de la société civile, comme un mouvement de premier plan dirigé des jeunes. Ce mouvement a représenté les intérêts des citoyens ordinaires et des professionnels au Soudan, menant des manifestations et participant à des négociations.^{xxxi} Après la destitution de Al-Bachir en 2019, les manifestations se sont poursuivies, exigeant l'instauration d'un régime civil. Ces manifestations ont finalement abouti à la formation d'un gouvernement de coalition et à l'élaboration d'une feuille de route pour une transition vers un gouvernement civil à travers des élections.^{xxxii} L'armée a toutefois fini par renverser les groupes civils organisés, les partis politiques et les autres formations qui cherchaient au départ à garantir la tenue d'élections équitables.^{xxxiii} Depuis avril 2023, le pays est en proie à une guerre civile dévastatrice.

Le Sénégal

Au cours de ces dernières décennies, le Sénégal a connu une alternance de régimes semi-autoritaires et de régimes démocratiques.^{xxxiv} Le premier président du pays, Léopold Senghor, s'est illustré en démissionnant en 1980 en faveur d'Abdou Diouf.^{xxxv} Le pays a connu sa première alternance pacifique par des élections en 2000, lorsque le chef de file de l'opposition, Abdoulaye Wade a battu Diouf. Wade a ensuite engagé un processus de réforme constitutionnelle qui a renforcé les limitations des mandats. Néanmoins, il a initié plusieurs amendements visant à accroître les pouvoirs de l'exécutif tout en affaiblissant l'opposition politique, ainsi que les mécanismes de transparence et de responsabilité.^{xxxvi} En 2011, le président Wade a notamment proposé des réformes visant à abaisser le seuil de voix pour une victoire au premier tour de l'élection présidentielle, puis à briguer un troisième mandat en 2012, arguant que la limitation des mandats introduite en 2001 ne s'appliquait pas rétroactivement à son premier mandat qui avait commencé en 2000.^{xxxvii} En janvier 2012, le Conseil Constitutionnel lui a donné raison statu.^{xxxviii}

Face à ces révisions constitutionnelles et à la candidature de Wade à un troisième mandat, un groupe de jeunes rappers sénégalais, de journalistes, d'associations de jeunes, de célébrités sénégalaises, de militants des droits de l'homme et des jeunes en général s'est réuni sous la bannière de 'Y'en a Marre',^{xxxix} Le groupe a créé de nombreuses cellules de quartier à travers tout le pays et a organisé des campagnes de sensibilisation et d'information sur les droits fondamentaux des jeunes. Ils ont vivement encouragé les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales et à utiliser leur vote collectif pour écarter Wade de la présidence. Cette initiative a été couronnée de succès, puisqu'environ 400 000 nouveaux jeunes électeurs ont été inscrits à temps pour les élections de 2012.^{xl} Pendant des mois, ils ont envahi les rues, utilisant leur popularité, des microphones et leurs accès aux médias pour lancer des campagnes stratégiques telles que *Ne touche pas à ma constitution*, avec des chansons critiquant le régime de Wade, des vidéos, des concerts, des réunions communautaires et des tracts, ralliant les gens à leur cause de la lutte contre la pauvreté, de la corruption et de l'inégalité.^{xli} Le gouvernement de Wade a réagi en interdisant les contestations et en arrêtant les manifestants.^{xlii}

Dans un clip de chanson hip-hop produit par 'Y'en a Marre' intitulé « *Faux ! Pas Forcé !* », la participation de femmes qui ont été historiquement marginalisées sur le plan politique au Sénégal est mise en évidence. La vidéo montre des femmes qui enlèvent le voile qui leur couvre la tête et le nouent autour de la taille alors qu'elles se joignent à des manifestations. Cet acte symbolise leur détermination à se battre, car dans la culture sénégalaise, le fait d'attacher son voile autour de sa taille est synonyme de détermination. Il représente le passage d'une attitude humble à une attitude

plus déterminée. En outre, la vidéo montre de nombreuses femmes qui ont rejoint les manifestations de 2012, vêtues de blanc et tenant des banderoles sur lesquels on peut lire « *Assez !* » et « *Arrêtez de tuer nos enfants !* ». Ces mères protestaient contre les violences policières ayant entraîné la mort de jeunes lors des émeutes. En ne mettant en scène que des femmes et des jeunes, la vidéo souligne leur marginalisation politique et leurs efforts conjoints pour chasser Wade du pouvoir.^{xliii}

Par la suite, un collectif plus large de la société civile connu sous le nom de Mouvement du 23 juin (M23), y compris la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme (RADDHO), s'est uni à 'Y'en a Marre' et à l'opposition pour organiser un mouvement de protestation de masse contre la consolidation du pouvoir de Wade et les révisions constitutionnelles controversées qui devaient être votées le 23 juin 2012.^{xliv} Bien que Wade ait retiré les propositions d'amendements, il a maintenu sa candidature à un troisième mandat, ce qui a incité 'Y'en a Marre' et autres organisations de société civile et des citoyens à intensifier leurs efforts d'opposition. Ils se sont attachés à assurer la défaite de Wade dans les urnes en lançant des campagnes telles que « *Mon vote est mon arme* » et « *Des millions et des millions de votes* ». ^{xlv} Leurs efforts collectifs ont abouti à la défaite de Wade face au candidat de l'opposition, Macky Sall. Ce qui constitue un résultat électoral significatif, car en Afrique, les candidats sortants, en particulier ceux qui se présentent pour un troisième mandat, perdent rarement.

En 2016, bien que le président Macky Sall ait tenu sa promesse de réduire la durée des mandats de deux septennats à deux quinquennats s'il remportait les élections, il ne se l'est pas appliqué à lui-même, et a donc renoncé à sa propre promesse.^{xlvi} Bien que le Conseil Constitutionnel ait confirmé le nouvel amendement de la Constitution, il a annulé les dispositions visant à raccourcir le mandat de M. Sall. Le président Sall avait déclaré qu'il respecterait la décision de la Cour, mais en 2015 tous les cinq juges constitutionnels avaient été nommés par Macky Sall lui-même.^{xlvii} Les groupes d'opposition et les acteurs de la société civile comme 'Y'en a Marre' et la RADDHO ont alors reproché à Macky Sall de ne pas respecter sa promesse électorale et de se servir du Conseil Constitutionnel pour masquer ses intentions réelles.^{xlviii}

L'exemple sénégalais est une remarquable illustration de citoyens ordinaires qui défendent les idéaux démocratiques en déjouant les tentatives de manipulation constitutionnelle par des manifestations pacifiques et un engagement électoral. Le succès de la résistance contre le troisième mandat de Wade est largement dû à « *une meilleure coordination de l'opposition et à l'émergence de nouveaux mouvements de contestation [dirigés par des jeunes]* ».^{xlix} Dans ce processus, le rôle des jeunes et des femmes a été déterminant pour renforcer la volonté d'empêcher la violation de la limitation du nombre de mandats.

Le Burkina Faso

Blaise Compaoré, l'ancien Président du Burkina Faso, est resté au pouvoir pendant 27 ans, de 1987 à 2014. Compaoré a initié une modification constitutionnelle en 2000, qui a réduit la durée du mandat présidentiel de sept ans à cinq ans et qui a limité la rééligibilité à une seule fois.^l L'opposition a invoqué cette disposition lorsqu'elle a contesté la candidature de Compaoré à la réélection en 2005. Cependant, le conseil constitutionnel burkinabè a jugé que la nouvelle limite de deux mandats ne s'appliquait à Compaoré qu'après 2005. Ce qui lui a permis de se présenter et de remporter l'élection présidentielle cette année-là.^{li} Il a ensuite été réélu en 2010. Après deux mandats de cinq ans en vertu du nouvel amendement constitutionnel, Compaoré devait se retirer, mais il a tenté de prolonger son maintien au pouvoir en initiant une modification constitutionnel en octobre 2014 ; ce qui a déclenché des protestations et l'a poussé à quitter le pays.

Avec une majorité de la population du pays — plus de 65% — âgée de moins de 25 ans, la jeunesse burkinabè a joué un rôle essentiel dans la chute de Compaoré.^{lii} Le Burkina Faso a une riche histoire de protestations d'étudiants, où les organisations d'étudiants ont constamment démontré leur efficacité dans l'organisation et la conduite d'une série d'actions à fort impact. Il s'agit notamment de manifestations, de marches, de grèves et des boycotts des cours en réponse à des problèmes socio-économiques et politiques majeurs, tels que les crises alimentaires, la hausse des prix du carburant, la mauvaise gestion des municipalités, le favoritisme et la corruption, avec comme point d'orgue la remise de revendications écrites.^{liii}

Notamment, deux figures importantes, l'activiste Smokey et le *reggae man* Sams'K Le Jah, ont exprimé leurs objections aux 27 ans de règne de COMPAORE. Sams'K Le Jah a même sorti une chanson intitulée « *Ce président là* » (« ce président, il doit partir et il partira ») exprimant sa détermination pour le changement.^{liv} Grâce à leur musique et à leur prises de position publiques, les deux artistes ont efficacement véhiculé des idées radicales dans un langage qui les a profondément rapprochés de la jeune génération, élargissant ainsi l'engagement politique au-delà des frontières traditionnelles. Ils ont joué un rôle primordial en s'attaquant aux problèmes urgents qui ont alimenté les protestations populaires.^{lv} En juin 2013, ils ont cofondé un groupe de jeunes activistes pro-démocratie et non-violents appelé *Le Balai Citoyen*, symbole de leur volonté de contribuer à l'assainissement du paysage politique et de lutter contre la mauvaise gouvernance et les mauvaises conditions sociales.^{lvi}

L'organisation a été créée sur le campus de l'Université de Ouagadougou en mai 2013. En réponse aux projets de modification de la constitution, les étudiants ont créé un forum de discussions appelé « Deux heures pour nous deux

heures pour l'Afrique » pour discuter des questions politiques et sociales du moment.^{lvii} Le groupe a encouragé la participation des jeunes aux manifestations et a organisé des concerts et des conférences dans tout le Burkina Faso, s'opposant à toute modification constitutionnelle qui permettrait au président de briguer un nouveau mandat. Il a aussi noué des alliances avec des leaders de l'opposition politique — particulièrement le Chef de File de l'Opposition Politique (CFOP), une coalition de partis d'opposition du Burkina Faso — et a impliqué les communautés locales pour assurer une réponse conséquente dans les urnes ou dans les rues.^{lviii}

Saran Sérémé, une femme et une vétérane de la politique qui avait fait l'expérience directe de l'injustice du parti au pouvoir, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), et qui avait ensuite démissionné de ce parti, s'est affirmée comme le leader de l'un des plus grands mouvements de femmes contre le régime de Compaoré.^{lix} Le 27 octobre 2014, les femmes ont organisé leur propre manifestation pour protester contre Compaoré. Sérémé a dirigé les femmes du principal parti d'opposition, pendant que Madeleine Somba, la présidente de l'association de la société civile Cofedec, a dirigé les femmes activistes. Des centaines de femmes se sont rassemblées « à l'extérieur de la Maison du Peuple de Ouagadougou, brandissant des spatules et des balais en scandant le slogan « *Libérez Kossyam !* » [Libération de Kossyam, le palais présidentiel]. »^{lx} Les spatules symbolisaient la détermination des femmes à défendre leurs maisons, car il s'agit d'un symbole commun à divers groupes ethniques, souvent utilisé pour remuer les marmites de *tô*.^{lxi} La manifestation comprenait également un rassemblement avec des chants et des discours. Le fait de voir les femmes descendre dans la rue et brandir des symboles de rupture a été perçu comme un coup décisif car, dans la tradition africaine, ce type de scénario conduit généralement au divorce ou à la solution finale d'un conflit.^{lxii} Aussi, le courage affiché par les femmes dans les rues, a-t-il inspiré et encouragé d'autres manifestants.^{lxiii}

Lorsque Compaoré a annoncé que le Parlement voterait une modification de la constitution pour lui permettre de briguer un nouveau mandat, le Balai Citoyen avait obtenu un soutien important et créé des clubs dans de nombreux quartiers de la capitale ainsi que dans les petites villes.^{lxiv} Leur campagne, « *Ne touchez pas ma Constitution* », a permis de rallier la population contre la modification.^{lxv} Le 30 octobre 2014, la veille du vote, le Balai Citoyen et une coalition de groupes de la société civile, dont le Collectif anti référendum (CAR), le Mouvement du 21 juin (M21), Ça suffit, la Ligue des jeunes et le Mouvement Brassard Noir (MBN), ont appelé à des manifestations de masses.^{lxvi} De nombreux jeunes s'étaient parés de T-shirts rouge vif, tandis que la prolifération des téléphones portables à cette époque a profondément influencé la culture et les stratégies des jeunes, facilitant la diffusion rapide des information et des

idées.^{lxxvii} Les nombreuses protestations et manifestations publiques appelant à la démission du président ont bénéficié d'un immense soutien, attirant des centaines de milliers de gens à travers tout le pays.^{lxxviii} Ces manifestations persistantes l'ont finalement contraint à démissionner et à se réfugier en Côte d'Ivoire.^{lxxix}

L'Ouganda

Le président ougandais Yoweri Museveni est au pouvoir depuis plus de 36 ans, depuis son investiture le 29 janvier 1986. Ironiquement, Museveni avait critiqué au début de son mandat les dirigeants africains qui s'accrochaient au pouvoir et avait même déclaré dans son discours d'investiture que « *le problème de l'Afrique en général et de l'Ouganda en particulier n'est pas le peuple, mais les dirigeants africains qui veulent s'éterniser au pouvoir* ». ^{lxxx} Le fait que Museveni ait renoncé à sa promesse de respecter la limitation des mandats, a été en partie motivé par « *son sentiment excessif d'avoir réussi à libérer les ougandais de la mauvaise gouvernance, son sentiment d'être indispensable à la prospérité de l'Ouganda et sa crainte que lui, ses proches et ses alliés soient persécutés et poursuivis en justice pour leurs actes répréhensibles* ». ^{lxxxi}

Avec plus de 78% de la population ougandaise âgée de moins de 35 ans, des figures de la jeunesse comme le musicien, activiste et politicien Robert 'Bobi Wine' Kyagulanyi Ssentamu ont fait du respect de la limitation des mandats présidentiels, un thème central de leurs campagnes. ^{lxxxii} Lors d'une marche de protestation organisée par les étudiants de l'Université de Makerere, les chants « *Nous voulons le changement, nous voulons le changement* » ont résonné alors qu'ils demandaient à Museveni de quitter le pouvoir. ^{lxxxiii} En 2018, Bobi Wine, alors député de l'opposition, a défié Museveni au pouvoir depuis que Bobi Wine n'avait que quatre ans, lors de l'élection présidentielle. ^{lxxxiv} Bien qu'il ait perdu l'élection, Bobi Wine a obtenu un soutien important de la part des ougandais désireux de mettre fin au régime despotique et autoritaire de Museveni, caractérisé par de fréquentes modifications de la limite du nombre de mandats présidentiels. La constitution ougandaise de 1995 prévoyait une limitation de deux mandats de cinq ans. Cependant, lors du référendum constitutionnel de 2005, cette limite de deux mandats a été supprimée à la suite de la révocation et de la marginalisation par Museveni de ceux qui s'opposaient à ses modifications constitutionnelles, et grâce à la manipulation politique, à la corruption et au népotisme. ^{lxxxv} En 2017, la limitation des mandats a été rétablie, mais la limite d'âge a été délibérément supprimée pour permettre à Museveni de se présenter aux élections de 2021. ^{lxxxvi}

Des centaines de jeunes, principalement des étudiants de l'Université de Makerere, ont marché vers l'enceinte du parlement pour protester contre la suppression de la limite d'âge pour l'élection présidentielle. Cependant, leur manifestation pacifique a été réprimée par des gaz

lacrymogènes et des dizaines de personnes ont été arrêtées et détenues par la police. ^{lxxxvii} Lors de certaines manifestations, des pneus et des T-shirts à l'effigie du président Museveni ont été incendiés en signe de protestations. ^{lxxxviii} La jeunesse ougandaise s'est également emparée des plateformes des médias sociaux pour exprimer son opposition en engageant des débats et en partageant des slogans comme « *l'âge limite est la limite* ». ^{lxxxix} Winnie Kiiza, parlementaire et ancienne cheffe de l'opposition du Forum pour le changement démocratique, a manifesté son désaccord en menant une grève pendant la présentation au parlement du projet de loi sur la suppression de la limite d'âge, refusant de participer à ce qu'elle considère comme le « *projet de présidence à vie de Museveni* ». ^{lxxx} Malgré ces oppositions, le projet de loi a finalement été adopté.

Les femmes militantes, dont l'emblématique figure Stella Nyanzi, sont devenues des critiques virulentes de la manipulation par Museveni de la limite des mandats et de sa présidence à vie. ^{lxxxii} Nyanzi, universitaire et activiste, a toujours eu recours à des formes de protestation non conventionnelles, telles que des manifestations nues et l'usage d'un langage provocateur ainsi que des poèmes imprégnés de « *métaphores, d'humour, d'insultes et de blasphèmes* », pour critiquer avec véhémence Museveni et son gouvernement. ^{lxxxiii} Ces actes audacieux de dissidence ont valu à Nyanzi d'être emprisonnée à plusieurs reprises.

Museveni reste fermement accroché au pouvoir. Mais Bobi Wine et autres leaders et militants de l'opposition, bien qu'ils aient parfois cherché refuge et reçu des soins médicaux dans d'autres pays après des attaques brutales des forces de sécurité, restent fidèles à leur mission de défense du constitutionnalisme démocratique et de l'alternance pacifique au pouvoir par l'éviction de Museveni du pouvoir. Bobi Wine a créé le *People Power Mouvement*, pour mobiliser la base, particulièrement les jeunes hommes et les femmes, pour atteindre cet objectif ainsi que d'autres. ^{lxxxiii}

La Zambie

En Zambie, la constitution de 1991 a introduit une limite de deux mandats présidentiels de cinq ans, qui a été maintenue dans la modification de 1996 qui a rendu la limitation de mandats applicables rétroactivement. ^{lxxxiv} En 2016, une nouvelle clause sur la limitation des mandats a été introduite, disposant qu'un dirigeant qui remplace le président sortant à mi-mandat ne serait considéré comme ayant effectué un mandat que s'il lui restait au moins trois ans avant la prochaine élection. ^{lxxxv} Le pays a connu des oscillations entre des périodes d'autoritarisme et des périodes de démocratie, comme en témoigne l'alternance pacifique du pouvoir entre le Mouvement pour la démocratie multipartite (MMD) et le Parti de l'indépendance nationale unie (UNIP) en 1991, puis la défaite du MMD face au Front patriotique lors des élections de 2011. ^{lxxxvi}

Le président Frederick Chiluba (1991-2002) a tenté en vain de briguer un troisième mandat. Il a fait valoir qu'il n'avait exercé qu'un seul mandat sous la constitution de 1996. Or la constitution dispose explicitement qu'une personne qui a déjà été élue deux fois comme président n'est pas rééligible.^{lxxxvii} Chiluba a donc tenté de modifier la constitution en 2001 pour pouvoir briguer un troisième mandat. Mais il s'est heurté à une forte opposition de groupes très divers, dont les Femmes pour le changement (WfC), la communauté de juristes, les groupes religieux, les hommes politiques, les chefs traditionnels, le Comité de coordination des ONG (NGOCC) (un organe qui chapeaute les organisations féminines et qui est réputé pour son action sur le terrain), les membres de la société civile, les militants des droits de l'homme, les personnes âgées, les étudiants, les organisations communautaires des zones rurales, les médias indépendants, les dirigeants syndicaux et les citoyens ordinaires de tous horizons.^{lxxxviii} Ces groupes ont formé une coalition interethnique appelée le Forum des Oasis.^{lxxxix}

Le Forum des Oasis avait pour objectif de constituer une résistante solide contre les réformes constitutionnelles envisagées par Chiluba.^{xc} Les rôles au sein du Forum étaient bien définis : l'Eglise apportait son autorité morale et sa crédibilité, ses structures facilitant la sensibilisation à l'échelle du pays ; l'Association des juristes de Zambie offrait son expertise juridique ; les associations féminines facilitaient l'activisme des femmes ; le Comité de coordination des ONG (le NGOCC) mobilisait la participation de la base ; le député indépendant Dipak Patel mobilisait les autres députés et les ministres ; et les médias indépendants ralliaient le soutien par la couverture médiatique des activités du Forum.^{xcii}

Le Forum des Oasis a utilisé diverses stratégies de campagne, notamment des rassemblements, des déclarations publiques, la couverture par des médias indépendants et privés, une vaste campagne de sensibilisation, des meetings de masses, des manifestations et des actions de lobbying auprès des hommes politiques.^{xciii} Leur principal slogan de campagne, « *Ne touche pas notre Constitution* », et les messages qui l'accompagnent soulignent que le troisième mandat ne ferait qu'aggraver les souffrances de la population, en liant l'augmentation de la pauvreté et du chômage aux politiques menées par le parti au pouvoir.^{xciiii} Les campagnes du Forum ont reçu un accueil extraordinaire de la part du public avec de nombreux zambiens qui portaient des rubans verts « *Pas de troisième mandat* » distribués par le Forum lorsqu'ils défilaient dans les rues de Lusaka et des *Copperbelt* tous les vendredis à 17 heures, accompagnés des automobilistes qui klaxonnent en signe de solidarité avec la campagne « *Pas de troisième mandat* ». ^{xciv}

Emile Sikazwe de WfC et Grace Kanyanga du NGOCC étaient parmi les principales dirigeantes du Forum.^{xcv} Après

trois mois de pression soutenue du mouvement social et l'adhésion d'un nombre important de membres du parti au pouvoir à la campagne contre le troisième mandat, Chiluba a fini par céder à la demande du public le 5 mai 2011. Il a annoncé qu'il ne briguerait pas un troisième mandat.^{xcvi}

III. Principales conclusions et recommandations

De précieux enseignements peuvent être tirés des discussions ci-dessus présentées dans partie II. Premièrement, les initiatives collaboratives qui entraînent une large sensibilisation du public et qui bénéficient d'un large soutien ont plus de chances de réussir. Ces efforts ont été marqués par des collaborations bien organisées entre diverses parties prenantes, notamment des organisations de la société civile, des leaders de l'opposition et des dissidents au sein des partis au pouvoir. Cela souligne l'importance de l'action concertée plutôt que du travail isolé.^{xcvii} Le mouvement sénégalais 'Y'en a Marre', en tant que mouvement, a connu un grand succès grâce à sa puissante organisation, à la mobilisation efficace de la population, à sa dimension nationale et au soutien des partis politiques de l'opposition.^{xcviii} Dans l'exemple zambien, chaque groupe au sein de la coalition 'le Forum des Oasis' contre le troisième mandat s'est adressé de manière efficace à des électors et à des groupes démographiques différents.^{xcix} En outre, l'expérience démocratique, l'environnement politique relativement libre et le retrait relatif des militaires de la politique dans les deux pays ont permis aux forces d'opposition d'être efficaces.

Deuxièmement, les manifestations contre la modification des limitations de mandat vont au-delà de cette question spécifique et portent également sur des revendications plus larges liées à la gouvernance, à la corruption et à la mauvaise gestion des questions socio-économiques qui ont écho dans la société, en particulier chez les jeunes et les femmes, comme le montre l'exemple soudanais.^c

Troisièmement, un facteur déterminant pour le succès de la mobilisation sociale contre le non-respect de la limitation des mandats est la disponibilité des ressources pour les mouvements sociaux et les acteurs de la société civile qui plaident pour le changement. Ainsi, « *les groupes qui ont accès à des ressources plus importantes sont plus à même de mobiliser les gens et d'avoir une influence sur le processus de réforme.* »^{ci}

Quatrièmement, le fait de mobiliser des soutiens pendant des mois bien avant une élection, en anticipant les tentatives des autorités en exercice de prolonger leur mandat, a plus de chance de bloquer efficacement la modification de la durée du mandat que les manifestations spontanées de groupes disparates peu de temps avant le vote sur une telle prolongation.

Cinquièmement, le Balai Citoyen et 'Y'en a Marre' se sont engagés auprès des jeunes par la musique rap et les chansons hip-hop, les utilisant comme des manifestes et des moyens

de communication dans un langage qui résonne auprès des jeunes, ce qui montre que le langage utilisé dans les mouvements sociaux est essentiel. Toutefois, l'exemple de Stelle Nyanzi montre que les protestations n'ont pas toujours besoin de respecter la politesse pour avoir un impact, puisqu'elle a utilisé un langage direct pour protester contre le régime de Museveni.

Enfin, dans tous les exemples sus-mentionnés, les jeunes et les femmes à travers toute l'Afrique ont utilisé efficacement les plateformes de médias grand public et de réseaux sociaux pour mobiliser et organiser des manifestations pacifiques contre les tentatives de leurs présidents de s'accrocher au pouvoir.

A partir des exemples des Etats et des observations sur les renforcements du rôle des femmes et des jeunes dans la promotion et la défense de l'alternance au pouvoir et de la limitation du nombre de mandats présidentiels, on peut suggérer les recommandations suivantes :

1. Encourager la création de réseaux et de coalitions incluant les organisations et les leaders des femmes et des jeunes, en encourageant la coopération et la coordination dans les activités de plaidoyer ;
2. Soutenir les programmes et apporter des ressources pour aider les jeunes et les femmes à améliorer leurs compétences en matière de plaidoyer, de leadership et d'organisation ;
3. Promouvoir l'utilisation des médias sociaux et de la technologie, y compris des outils comme les réseaux privés virtuels, afin d'organiser et de mettre en place efficacement des campagnes sur les réseaux sociaux qui peuvent amplifier les voix des femmes et des jeunes. Cela permettra également une diffusion rapide des informations et des idées et créera des espaces sûrs pour débattre de sujets controversés, former de nouvelles alliances, et permettre à « *plus de femmes de milieux conservateurs d'y participer à partir d'espaces sûrs, et peut-être d'endosser des personnages qui ne les identifient pas comme des femmes* ». ^{cii} Malgré les restrictions du gouvernement de l'accès à internet, comme c'est souvent le cas dans les mouvements sociaux de masse qui contestent la modification de la durée du mandat, le fait de tirer partie d'un contenu captivant et de se connecter en permanence avec le public cible permet de sensibiliser les gens, de façonner l'opinion publique et d'induire des changements ;
4. Veiller à ce que les mouvements soient à la fois politiques et éducatifs, avec des militants qui s'instruisent et éduquent les femmes et les jeunes sur les enjeux constitutionnels et leur importance dans leur vie. En donnant des raisons tangibles de se soucier de la lutte contre la mauvaise gouvernance et de la limitation des mandats

présidentiels, les mouvements peuvent susciter un engagement et un soutien accrus ; ^{ciii}

5. Faciliter la collaboration entre pairs et les échanges de savoirs entre les femmes et les jeunes à travers l'Afrique, afin de partager des idées sur le financement, l'organisation, les défis communs et les stratégies ^{civ}. La relation entre 'Y'en a Marre' du Sénégal et le Balai Citoyen du Burkina Faso met en évidence l'intérêt de tels échanges, en particulier pour les mouvements naissants ;
6. Encourager les échanges intergénérationnels et entre les différentes parties prenantes, en favorisant le dialogue entre les hommes politiques et les activistes afin d'encourager une compréhension et une collaboration mutuelles ; ^{cv}
7. Obtenir le soutien des médias traditionnels et indépendants pour faire connaître les activités et les principaux messages des mouvements sociaux, afin de rallier efficacement les masses à leur cause ;
8. La création à temps de mouvements de femmes et de jeunes dans un pays garantit que les manifestations ont une plus grande portée et donc plus d'impact. La riche histoire du Burkina Faso en matière de mouvement de protestations de jeunes et la présence d'organisations d'étudiants et de jeunes bien établies qui ont constamment demandé des comptes au gouvernement sur les insuffisances socio-économiques et politiques, ont facilité la mobilisation ;
9. Les symboles, tel que l'exemple burkinabé de balais et de spatules, sont utiles lors des manifestations, car ils représentent l'expression collective de la frustration et l'appel à assainir la gouvernance despotique ;
10. Soumettre des revendications écrites à la fin d'une marche ou d'une manifestation, car cela est essentiel pour mettre l'accent sur les revendications du groupe et les questions que celui-ci souhaite voir abordées ;
11. Employer une gamme étendue et créative de stratégies pour soutenir la dynamique des mouvements sociaux, telles que les chansons, les vidéos, les concerts, les blogs, les réunions communautaires, les rassemblements, les tracts, les déclarations publiques, les vastes campagnes sur les réseaux sociaux ainsi que les actions harmonisées comme les coups de sifflet ou les coups des klaxons des voitures à un jour et une heure spécifiques de la semaine. ^{cvi}

La mise en œuvre de ces recommandations peut renforcer les efforts de promotion de la démocratie, les efforts d'amélioration des conditions socio-économiques et d'autonomisation des femmes et des jeunes en Afrique, ainsi que le défi de la modification des limitations du nombre de mandats présidentiels.

IV. Conclusion

Cet article a analysé la lutte pour la limitation des mandats présidentiels, son impact au Soudan, au Sénégal, au Burkina Faso, en Ouganda et en Zambie, ainsi que le rôle des femmes et des jeunes dans la promotion et la protection de la limitation des mandats et, plus généralement, de la gouvernance démocratique et du constitutionnalisme. L'étude a montré que la société civile et les mouvements sociaux dirigés par des femmes et des jeunes ont joué un rôle crucial pour empêcher les présidents en exercice de manipuler les mécanismes démocratiques afin de consolider leur pouvoir et de modifier la limitation du nombre de mandats. En formant des alliances stratégiques, ces groupes se sont unis autour de l'objectif commun de préserver la

limitation des mandats. Par ailleurs, comme cela a été déjà démontré, le fait de mettre l'accent sur des questions qui résonnent avec le vécu quotidien des citoyens, comme la pauvreté et les taux de chômage élevés, se révèle efficace pour obtenir le soutien de l'opinion publique. Sur la base des principaux enseignements tirés des exemples nationaux, des recommandations ont été formulées pour donner aux femmes et aux jeunes les moyens de promouvoir et de préserver l'alternance au pouvoir et la limitation du nombre de mandats présidentiels en Afrique. Ces recommandations visent à renforcer la démocratie et à apporter des changements positifs dans les domaines social, économique et politique, avec un accent particulier sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et des jeunes.

ⁱ Jack R Mangala (ed), *The Politics of Challenging Presidential Term Limits in Africa* (Palgrave Macmillan 2020) 2; Boniface Dulani, 'Personal Rule and Presidential Term Limits in Africa,' Doctoral Dissertation in Political Science (Michigan State University, 2011) 116.

ⁱⁱ H. Kwasi Prempeh, 'Africa's "Constitutionalism revival": False start or new dawn? (2007) 5(3) *International Journal of Constitutional Law* 469–506; Mangala *ibid* 1.

ⁱⁱⁱ Lerato Mohlamenyane, 'Presidential Term Limits in Africa: What Should be Done?' *Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)* (9 February 2021) <<https://osisa.org/termlimits-in-africa/>> consulté le 21 avril 2023.

^{iv} Mohlamenyane (as above); Boniface Dulani, 'African Publics Strongly Support Term Limits, Resist Leaders' Efforts to Extend their Tenure' *Afrobarometer Dispatch No. 30* (25 May 2015); Afrobarometer Data, *Round 9* (2021/2022) <<http://www.afrobarometer.org/>> consulté le 21 avril 2023.

^v Anna Fruhstorfer and Alexander Hudson, 'Costs and benefits of accepting presidential term limits: "should I stay or should I go?"' (2022) 29(1) *Democratization* 93, 93, 99, 106 and 107.

^{vi} Alexander Baturo and Robert Elgie (eds) *The Politics of Presidential Term Limits* (Oxford University Press 2019) 611–612.

^{vii} Nic Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go? Term Limits, Elections, and Political Change in Kenya, Uganda, and Zambia' in Alexander Baturo and Robert Elgie (eds) *The Politics of Presidential Term Limits* (Oxford University Press 2019) 311; Daniel Posner and Daniel Young, 'Term Limits: Leadership, Political Competition and the Transfer of Power' in Nic Cheeseman (ed) *Institutions and Democracy in Africa: How the Rules of the Game Shape Political Developments* (Cambridge University Press, 2018) 274.

^{viii} Mangala (n 1) 18; Baturo and Elgie (n 6) 608.

^{ix} Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 312; Filip Reyntjens, 'The struggle over term limits in Africa: A new look at the evidence' (2016) 27(3) *Journal of Democracy*, 61–68.

^x Baturo and Elgie (n 6) 619.

^{xi} Ibrahim Bangura (ed), *Youth-Led Social Movements and Peacebuilding in Africa* (Routledge, 2022) 3 et 7; International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA), *Women's Political Participation – Africa Barometer 2021* (IDEA, 2021) 8.

^{xii} African Youth Charter <https://au.int/sites/default/files/treaties/7789-treaty-0033_-_african_youth_charter_e.pdf> consulté le 21 avril 2023.

^{xiii} Mo Ibrahim Foundation, *Africa's Youth: Jobs or Migration? Demography, Economic Prospects and Mobility* (2019 Ibrahim Foundation Report) 2; Mo Ibrahim Foundation, 'Africa's First

Challenge: The Youth Bulge Stuck in "Waithood" *Mo Ibrahim Foundation* (10 July 2019)

<<https://mo.ibrahim.foundation/news/2019/africas-first-challenge-youth-bulge-stuck-waithood>> accessed 25 April 2023; Tafadzwa Maganga, 'Youth Demonstrations and Their Impact on Political Change and Development in Africa – ACCORD' (ACCORD, 20 August 2020) <<https://www.accord.org.za/conflict-trends/youth-demonstrations-and-their-impact-on-political-change-and-development-in-africa/>> accessed 25 April 2023.

^{xiv} Mo Ibrahim Foundation, 'Africa's Youth' *ibid*; Mo Ibrahim Foundation, 'Africa's First Challenge' *ibid*; Maganga *ibid*.

^{xv} *Supra*.

^{xvi} Maganga n 13, *op.cit*.

^{xvii} Mohamed Sesay, Mohamed Bakhit et Justin Crowell, 'Leading the Change: Women, Youth and the 2019 Revolution in Sudan' in Ibrahim Bangura (ed), *Youth-Led Social Movements and Peacebuilding in Africa* (Routledge, 2022) 136.

^{xviii} Boniface Dulani, 'The Struggle for Presidential Term Limits' in Gabrielle Lynch and Peter VonDoepp (eds), *Routledge Handbook of Democratization in Africa* (Routledge 2020) 113; Filip Reyntjens, 'Respecting and circumventing Presidential Term Limits in Sub-Saharan Africa: A Comparative Survey' (2020) 119(475) *African Affairs* 275, 279.

^{xix} Sesay, Bakhit et Crowell (n 17) 138.

^{xx} *Supra* 131.

^{xxi} *ibid* 131 and 135; The World Bank, *Population, Female (% of Total Population)* – Sudan <<https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL.FE.ZS?locations=SD>> consulté le 26 avril 2023.

^{xxii} Sesay, Bakhit et Crowell (n 17) 132, 133 et 137–139.

^{xxiii} *ibid* 139.

^{xxiv} *ibid* 133.

^{xxv} *ibid* 135–136.

^{xxvi} FRANCE 24 English, 'Taking to the streets: How women led the protest movement against Sudan's president Al-Bashir' <https://youtu.be/sKJJH_jvHwA> consulté le 27 avril 2023.

^{xxvii} Sesay, Bakhit and Crowell (n 17) 135–136; ITV News, 'Sudan women lead the anti-government protests' <<https://youtu.be/xLtfJ2qn3Gc>> consulté le 27 avril 2023; FRANCE 24 English n 26 *supra*.

^{xxviii} ITV News *ibid*.

^{xxix} Sesay, Bakhit et Crowell (n 17) 139; FRANCE 24 English *ibid*.

^{xxx} Sesay, Bakhit et Crowell *ibid* 140.

xxxvi Maganga n 13 supra.

xxxvii *ibid.*

xxxviii Sesay, Bakht et Crowell (n 17) 134.

xxxix Charlotte Heyl, 'Senegal (1970–2016): Presidential Term Limit Reforms Never Come Alone' in Alexander Baturo and Robert Elgie (eds) *The Politics of Presidential Term Limits* (Oxford University Press 2019) 339.

xl *ibid.*

xli *ibid* 339–340.

xlii Janette Yarwood, 'The Struggle Over Term Limits in Africa: The Power of Protest' (2016) 27(3) *Journal of Democracy* 51, 52 et 53.

xliiii Julia Leininger and Daniel Nowack, 'Protection Against Autocratisation: How International Democracy Promotion Helped Preserve Presidential Term Limits in Malawi and Senegal (2022) 43(2) *Third World Quarterly* 309, 317.

xliiii Yarwood (n 37) 53.

xliv Philip Bob Jusu and Saatchi Sen, 'Making Change Happen: Music and Youth-Led Social Movements in Senegal' in Ibrahim Bangura (ed), *Youth-Led Social Movements and Peacebuilding in Africa* (Routledge, 2022) 91.

xlv Yarwood (n 37) 53 et 54 ; Heyl (n 34) 351.

xlvii Leininger et Nowack (n 38) 323.

xlviii Maramé Gueye, 'Urban Guerilla Poetry: The Movement *Y'en a Marre* and the Socio-Political Influences of Hip Hop in Senegal' (2013) 6(3) *The Journal of Pan African Studies* 22, 33; <<https://www.youtube.com/watch?v=tCuKAN-T0pk>> consulté le 21 mai 2023.

xlvix Leininger et Nowack (n 38) 322 ; Yarwood (n 37) 53 et 54.

l Yarwood *ibid.* 54.

li Heyl (n 34) 352–353.

lii *ibid* 353.

liiii *ibid.*

liiii *ibid* 351.

lvi *ibid.*

lvii *ibid.*

lviii Yarwood (n 37) 56.

lix Ernest Harsch, *Burkina Faso: A History of Power, Protest, and Revolution* (Zed Books, 2017) 181–183; Bettina Engels, 'Different means of protest, same causes: popular struggles in Burkina Faso' (2015) 42(143) *Review of African Political Economy* 92, 94, 97 et 99.

lxi Yarwood (n 37) 54.

lxii Harsch (n 53) 184.

lxiii *ibid.*

lxiiii Boukari Ouaba, 'Popular Uprising: A Triumph for Young People' *D+C* (14 décembre 2016) <<https://www.dandc.eu/en/article/burkinabe-youth-united-end-rule-president-blaise-compaore>> consulté le 25 avril 2023.

lxv *ibid*; Yarwood (n 37) 54–55.

lxvi Daniel Eizenga and Leonardo A Villalón, 'The Undoing of a Semi-authoritarian Regime: The Term Limit Debate and the Fall of Blaise Compaoré in Burkina Faso' in Jack R Mangala (ed), *The Politics of Challenging Presidential Term Limits in Africa* (Palgrave Macmillan 2020) 160.

lxvii Harsch (n 53) 204.

lxviii *ibid.*

lxix *ibid.*

lxx *ibid.*

lxxi Ouaba n 57 supra.

lxxii Yarwood (n 37) 54–55.

lxxiii Ouaba n 57 supra.

lxxiv Harsch (n 53) 183 et 200.

lxxv *ibid.*, 196–202.

lxxvi Michael Amoah, *The New Pan-Africanism: Globalism and the Nation State in Africa* (Bloomsbury Publishing, 2019) 7.

lxxvii Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 318.

lxxviii *ibid* 324; Roger Tangri and Andrew Mwenda, 'President Museveni and the politics of presidential tenure in Uganda' (2010) 28(1) *Journal of Contemporary African Studies* 31, 34.

lxxix UNICEF, 'Uganda U-Report: Amplifying Voices for Young People' <<https://www.unicef.org/uganda/what-we-do/u-report#:~:text=Uganda%20has%20the%20second%20youngest,in%20the%20next%2025%20years.>> consulté le 24 avril 2023; <<https://worldpopulationreview.com/countries/uganda-population>> consulté le 24 avril 2023.

lxxx Tangri and Mwenda (n 71) 34.

lxxxi Jason Burke, 'Young Africa: New Wave of Politicians Challenges Old Guard' *The Guardian* (21 September 2018) <<https://www.theguardian.com/world/2018/sep/21/young-africa-new-wave-of-politicians-challenges-old-guard>> consulté le 24 avril 2023.

lxxxii Tangri et Mwenda (n 71) 35.

lxxxiii Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 321.

lxxxiv Isaac Mugabi, 'Dozens of Protestors Arrested in Uganda' *DW* (20 July 2017) <<https://www.dw.com/en/ugandan-police-arrests-dozens-over-presidential-age-limit-protest/a-39767048>> consulté le 21 mai 2023.

lxxxv CIVICUS, 'Protests and Arrests as the President Mulls Amending Age Limits in Constitution' *CIVICUS* (15 septembre 2017) <<https://monitor.civicus.org/explore/protests-arrests-president-mulls-amending-age-limits-constitution/>> consulté le 21 mai 2023.

lxxxvi DW, 'Chaos in Ugandan Parliament Over Presidential Age Limit Bill' *DW* (21 September 2017) <<https://www.dw.com/en/ugandan-police-shut-down-protests-over-presidential-age-limit-bill/a-40631893>> consulté le 21 mai 2023.

lxxxvii ALJAZEERA, 'Uganda Introduces Bill to Remove Presidential Age Limit' *ALJAZEERA* (27 septembre 2017) <<https://www.aljazeera.com/news/2017/9/27/uganda-introduces-bill-to-remove-presidential-age-limit>> consulté le 21 mai 2023.

lxxxviii Carey Baraka, 'Uganda's Chief Provocateur' *Foreign Policy* (13 January 2021) <<https://foreignpolicy.com/2021/01/13/uganda-elections-stella-nyanzi-museveni-bobi-wine-facebook/>> consulté le 21 mai 2023.

lxxxix Evelyn Lirri, "'Challenging Power isn't Polite and Beautiful": Dr Stella Nyanzi and the Right to be Impolite in Uganda' *Equal Times* (28 June 2019) <<https://www.equaltimes.org/challenging-power-isn-t-polite-and?lang=en>> consulté le 21 mai 2023.

lxxxix MONITOR, 'Uganda's Besigye, Bobi Wine Join Forces against Museveni' *The East African* (8 mai 2019) <<https://www.theeastafrican.co.ke/tea/news/east-africa/uganda-s-besigye-bobi-wine-join-forces-against-museveni-1417530>> consulté le 24 avril 2023; Halima Athumani, 'Uganda's People Power Movement Registers a Political Wing Ahead of 2021' *VOA* (22 July 2020) <https://www.voanews.com/a/africa_ugandas-people-power-movement-registers-political-wing-ahead-2021-general-elections/6193238.html> consulté le 24 avril 2023.

lxxxix Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 314 et 321–322.

lxxxix *ibid* 321–322.

LE ROLE DES FEMMES ET DES JEUNES AFRICAINS DANS LA PROMOTION ET LA DEFENSE DE L'ALTERNANCE
PACIFIQUE AU POUVOIR PAR LA LIMITATION DES MANDATS

^{lxxxvi} Nic Cheeseman, 'Pathways to Democracy' in Gabrielle Lynch and Peter VonDoepp (eds), *Routledge Handbook of Democratization in Africa* (Routledge 2020) 46.

^{lxxxvii} Cephas Lumina, 'Frederick Chiluba's Third Presidential Term Bid in Zambia' in Jack R Mangala (ed), *The Politics of Challenging Presidential Term Limits in Africa* (Palgrave Macmillan 2020) 210.

^{lxxxviii} Chomba Chella et Simon Kabanda, 'Lessons in Effective Citizen Activism: The Anti-Third Term Campaign in Zambia' (2008) 6 *SAIIA Occasional Papers Series 1*, 1, 6 & 12; Peter VonDoepp, 'Civil Society' in Gabrielle Lynch and Peter VonDoepp (eds), *Routledge Handbook of Democratization in Africa* (Routledge 2020) 367; Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 322.

^{lxxxix} Lumina (n 87) 218.

^{xc} *ibid* 213–215; Chella et Kabanda (n 88) 6.

^{xc i} Lumina (n 87) 219; Chella et Kabanda *ibid.* 6.

^{xc ii} Lumina *ibid.* 214–215; VonDoepp (n 91) 367; Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 322–323.

^{xc iii} Chella et Kabanda (n 88) 7–9.

^{xc iv} *ibid*; Lumina (n 87) 215.

^{xc v} Chella and Kabanda (n 88) 6.

^{xc vi} Cheeseman, 'Should I Stay or Should I Go?' (n 7) 323; Lumina (n 87) 217.

^{xc vii} Lumina *ibid.* 218.

^{xc viii} Leininger et Nowack (n 38) 322.

^{xc ix} Lumina (n 87) 219.

^c *Ibid.*

^{ci} Leininger et Nowack (n 38) 315.

^{c ii} Edmore Chitukutuku, 'Going Virtual' in Ibrahim Bangura (ed), *Youth-Led Social Movements and Peacebuilding in Africa* (Routledge, 2022) 56–57.

^{c iii} See NDI, 'Speak Youth to Power: Partnering with Young People to Achieve Constitutionalism' *NDI* (17 août 2022) <<https://www.ndi.org/our-stories/speak-youth-power-partnering-young-people-achieve-constitutionalism>> consulté le 25 avril 2023.

^{c iv} *ibid.*

^{c v} *ibid.*

^{c vi} Chella and Kabanda (n 88) 7–11.